



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 JUIN 2014

DELIBERATION N°6

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA.THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, M.EVENE-MATEO, G.LASSABE, A.LECHEVALLIER, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA.DEL-PRADO, A.VALOT-VILLAUME- MANSARD, N.DAUGA, JD. BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ. ROQUES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J.CRAVEIRO-DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ. ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP.CRESPO, C.DAVID, C.MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON.

Absent : G.MOSCHETTI

Secrétaire de séance : JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ

Objet :
**Subvention
exceptionnelle à
l'association
Ezkandrai**

Madame Aude LECHEVALLIER, Adjointe expose au Conseil que la Pastorale post-industrielle « Gerezien Denbora, le Temps des Cerises » sera présentée le 29 juin 2014 sur le port de Bayonne Saint Bernard.

Cette Pastorale est avant tout une expression artistique, ici d'origine souletine. L'auteur écrivain en l'occurrence Itxaro Borda, écrivaine reconnue, raconte dans sa langue l'épopée des Forges de l'Adour et au-delà, des Fonderies de Mousserolles.

Elle propose d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3000 € à l'Association Ezkandrai.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

. **décide** d'allouer sur les crédits ouverts au budget 2014, article 6574 une subvention exceptionnelle pour un montant de 3 000 € à l'Association Ezkandrai.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 04 juin 2014

Le Maire,

Francis GONZALEZ



*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/06/2014

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/06/2014